

CNC Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Public/ Prérequis

- Professionnels délégués à la tutelle au sein d'associations tutélaires ou préposés d'établissement
- Personnes en reconversion professionnelle
- Etre titulaire d'un diplôme enregistré au RNCP au niveau 5 (BTS, DUT, DEUG, etc.) au moins,
- ou d'un diplôme européen équivalent
- ou expérience d'au moins trois ans dans un emploi exigeant un diplôme ou titre de niveau 5. (anciennement III) (c.f. fiche de poste de la Convention collective applicable)

Modalités d'organisation

Durée : 300 heures formation + 350 heures stage

Dates : 12 octobre 2026 au 8 juillet 2027

Lieu : Arifts Rezé

Coût : 4725€ coût pédagogique + 150 € frais admission

Objectifs de formation

- Acquérir les compétences juridiques nécessaires à l'accompagnement des majeurs protégés.
- Savoir mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits.
- Connaître et savoir prendre en compte les capacités et les limites d'autonomie du majeur protégé dans l'exercice d'un mandat de protection.
- Acquérir et développer une culture et un savoir-faire professionnels et maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire.

Contenu

DF1 – Juridique

84 heures

DF 1.1 : Droits et procédures

DF 1.2 : Le champs médico-social

DF2 – Gestion

78 heures

DF 2.1 : Gestion administrative et budgétaire

DF 2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale

DF3 – Protection de la personne

72 heures

DF 3.1 : Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance

DF 3.2 : Relation, intervention et aide à la personne

DF4 – Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

66 heures

DF 4.1 : Les contours de l'intervention et ses limites

DF 4.2 : Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire

DF 4.3 : Déontologie et analyse des pratiques

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques et méthodologiques appliqués aux situations professionnelles dans une logique de formation pour adultes.
- Les représentations, questions et pratiques des professionnels mises au travail, à travers l'étude de situations professionnelles.

Méthodes mobilisées (suite)

- Dynamique de l'alternance, la théorie s'appuyant sur l'expérience professionnelle de chacun et l'analyse de la pratique, en articulation avec les institutions.
- L'organisation par blocs de compétences, favorise la construction identitaire par métier et le sentiment d'appartenance à un champ professionnel. Elle permet l'accès à un parcours partiel
- 300 heures d'enseignements théoriques, de travaux pratiques, d'analyse de la pratique sous réserve des dispenses et allègements accordés au candidat en fonction de son parcours.
- Un stage pratique de 350 heures (10 semaines consécutives au cours de la formation) sauf pour ceux qui justifient d'une expérience professionnelle de 6 mois dans le cadre d'une activité tuteurale. Il est réalisé auprès d'une personne physique ou d'un service, inscrit sur les listes départementales pour l'exercice des mesures correspondantes à la formation engagée.

Modalités d'évaluation

DOMAINES FORMATION	MODULES	MODALITES DE CERTIFICATION
DF1 Juridique	1.1 : Droits et procédures	Epreuve écrite : Contrôle de connaissances sur table - Durée : 3h
	1.2 : Le champ médico-social	Élaboration d'une note technique (6 à 7 pages) sur 1 institution du champ médico-social
DF2 Gestion	2.1 : Gestion administrative et budgétaire	Epreuve écrite - Durée 1h 30 par module
	2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale	
DF3 Protection de la personne	3.1 : Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance Certification : psychopathologie, maladie mentale - déficit intellectuel - les addictions	Écrit de 3 à 5 pages.
	3.2 : Relation intervention et aide à la personne	Dossier Intervention et aide à la personne - Étude et analyse d'une situation proposée par le centre de formation - Travail écrit de 4 à 6 pages.
DF4 Le mandataire judiciaire	4.1 : Les contours de l'intervention et ses limites Communication professionnelle ; partenariat, travail d'équipe, réseau, ressources	Élaboration d'un écrit (5 à 6 pages) à partir d'une situation professionnelle ou de stage, choisie par le candidat.
	4.2 : Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire	Production d'1 écrit professionnel à partir d'un sujet proposé par le centre de formation.
	4.3 : Déontologie et analyse des pratiques	Production d'un écrit de 4 à 5 pages, qui fait état de la construction d'une réflexion éthique, à partir d'une situation professionnelle ou de stage choisi par le candidat.
	Jury soutenance	Soutenance orale : Entretien d'une durée de 25 mn, le candidat prendra appui sur ses travaux écrits du DF4.

Intervenant(e)(s)

Un formateur référent ayant une connaissance du groupe et de l'évolution des apprentissages.

Une équipe pédagogique composée de juristes, de spécialistes du champ de l'activité tuteurale, de psychologues, de magistrat, philosophe, comédiens...

Financements

Eligible au CPF, employeur, OPCO, personnel, Transition Pro, France Travail

Contact

Assistante formation : Céline Poirier

T : 02 40 75 80 08 – fq-mjpm@arifts.fr

Dates des réunions d'information communiquées sur le site internet : www.arifts.fr

ARIFTS (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social)

SIRET : 509 618 500 00011 – www.arifts.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490254749 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Site angevin 6, rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01 - 02 41 48 20 22 - accueil.siteangevin@arifts.fr

Site nantais 10, rue Marion Cahour 44400 REZE - 02 40 75 69 94 - accueil.sitenantais@arifts.fr

Site lavallois : 8 Bd Murat 53000 LAVAL – 02 41 48 20 22 - accueil.sitelaval@arifts.fr